

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 FEVRIER 2018**

L'an deux mille huit, le seize février à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Claude COLLET, Jean-Pierre POLIN, Françoise BOUTILLIER, Jean-Pierre FOUCART.

Absent excusé :

Secrétaire : Jean-Claude COLLET

\*\*\*\*\*

Lecture et approbation du compte-rendu du 31 janvier 2018.

**DEVIS TERRAIN MONSIEUR CHEUTIN**

Le service d'urbanisme est d'accord pour donner le certificat d'urbanisme à Monsieur CHEUTIN, à condition que l'électricité soit installée par le propriétaire (environ 9 500,00 €).

Concernant l'installation de l'eau, la facture peut s'élever entre 15 000 € et 20 000 €.

L'USESA prend en charge 50 % de l'installation.

Si le conseil municipal souhaitait changer le taux de la taxe d'aménagement, la délibération devait être prise avant fin novembre 2017. Si Monsieur CHEUTIN accepte de repousser son projet, le taux de la taxe d'aménagement pourra être majoré.

Le dossier de l'Aisne Partenariat Voirie doit être déposé avant le 28 février 2018, pour prétendre à une subvention à hauteur de 70%. Le dossier sera présenté avant cette date

Le conseil municipal est d'accord pour l'achat du terrain, à 2 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

**ESQUISSES DU BUDGET**

Une vue d'ensemble des comptes de la commune est faite, mais le compte de gestion n'est toujours pas établi par la trésorerie.

Il n'y a aucun chiffre pour le budget 2018.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Le conseil municipal est d'accord pour l'encaissement du chèque de 212,63 € de La Villageoise correspondant au remboursement du 14 juillet.
- Comment procéder pour déneiger correctement les rues du village.
- Sur la route de Château-Thierry il y a un important écoulement venant d'un champ et des nouvelles constructions.

- Prochaines réunions de conseil le 23 mars 2018 à 10h00 (débat d'orientation budgétaire) et le 28 mars 2018 à 9h00 (vote du budget).

\*\*\*\*\*